

# **Commentaire présenté à l'Office des Transports du Canada (Commentaire présenté avec le formulaire)**

**Sujet:** Consultation sur la demande d'autorisation de construction pour la voie de contournement ferroviaire de Lac-Mégantic

**Nom:** Denis Roy

**Date:** 2026-01-29

Bonsoir,

Je vous soumet, par la présente, un mémoire pour affirmer haut et fort que nous avons besoin de la voie de contournement ferroviaire.

Merci

Denis Roy  
819-571-0231

## **Attachement N°1 –**

PRÉSENTATION À L'OFFICE DE TRANSPORT DU CANADA (OTC)

POUR UNE VOIE DE CONTOURNEMENT

PAR DENIS ROY, CITOYEN DE LAC-MÉGANTIC

LE 29 JANVIER 2026

### **Bilan humain et environnemental du déraillement :**

- 47 décès
- 2 000 personnes évacuées
- 40 bâtiments détruits
- 110 commerces et 100 logements disparus
- 31 hectares contaminés
- Plus de 100 000 litres de pétrole dans le lac Mégantic et la rivière Chaudière

## **Incidences physiques positives de la nouvelle voie par rapport à la voie actuelle :**

- Éloignement des zones habitées (et en corollaire réduction du bruit)
  - Résidences à moins de 100 mètres : 17 résidences versus 321 présentement
  - Résidences à moins de 500 mètres : 256 résidences versus 1218 présentement
- Réduction de la pente : 1,2% sur 0.5 km versus 1,43% sur 7,3 km
- Réduction du nombre de passages à niveau : de 16 à 5
- Réduction du nombre de ponceaux : de 67 à 24
- Repositionnement de la gare de triage dans le parc industriel de Lac-Mégantic pour accroître le développement de celui-ci et assurer une meilleure compétitivité.

## **Approbations statutaires confirmées par toutes les instances gouvernementales à part l'OTC:**

- Bureau d'audiences publiques sur l'environnement (BAPE) le 8 octobre 2019
- Commission de protection du territoire agricole du Québec (CPTAQ) le 28 septembre 2020
- Ministre de l'environnement du Québec en septembre 2020 avec 138 mesures d'atténuation qui devront être respectées

## **Autres considérations pertinentes:**

- Les convois de trains sont de plus en plus longs et les attentes aux passages à niveaux de plus en plus élevées ce qui pourrait résulter en une plus grande dangerosité pour tous les citoyens.
- Libération d'espaces au centre-ville de Lac-Mégantic pour une meilleure revitalisation.
- L'éloignement physique de la voie pour le rétablissement social, économique et psychologique.
- Des engagements concrets confirmés par des ententes ont été ou seront pris par les parties pour garantir la qualité et la quantité d'eau de toute la population à proximité en plus d'autres protections sur plusieurs enjeux (environnement, flore, activités agricoles et forestières, protection du milieu).
- Les convois de train passent à une vitesse bien inférieure à celle permise, faites-les passer à la vitesse normale et, plus personne ne plaidera pour le statu quo.
- La voie du bien commun et du gros bon sens versus l'égoïsme individuel du <Pas dans ma cour>.

**Conclusion :** Guérir les méganticois qui côtoient quotidiennement le train et qui en subissent encore les conséquences à tout niveau : stress, bruit, vibrations, sommeil, etc., c'est ce que je souhaite.

**NE RIEN FAIRE, C'EST COMME S'IL NE S'ÉTAIT JAMAIS RIEN PASSÉ.**